

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES



MAIRIES

Horaires d'ouverture

• **PLESLIN :**
Tél. : 02.96.27.80.03 / Fax : 02.96.27.12.78
Secrétariat les jours ouvrables de 9h à 12h et de 15h à 17h, sauf le samedi après-midi
e-mail : mairie.pleslin.trigavou@wanadoo.fr

• **MAIRIE ANNEXE DE TRIGAVOU :**
Tél. : 02.96.27.80.46

Secrétariat du lundi au vendredi de 9h à 12h

• **COMMUNAUTE DE COMMUNES RANCE FREMUR**

Tél. : 02.96.82.31.12 / Fax : 02.96.82.37.14
e-mail : contact@rance-fremur.com
Centre Nautique / tél : 02.96.86.9530
Relais Parents Assistants Maternels
tél : 02.96.82.36.83 et 06.77.91.36.88
Ecole de Musique / tél : 02.96.27.81.87
Centre de loisirs / tél : 02.96.82.31.12

PERMANENCES

- 1) à la Mairie de PLESLIN,
• LEROY Jean-Paul, Maire en charge de l'administration générale et de la gestion du personnel : sur rendez vous
• LEMOINE Loïc, premier adjoint en charge des travaux et de l'environnement : lundi de 15h à 17h
• CHEVALIER Serge, adjoint en charge de l'action sociale, de la vie associative et des sports : vendredi de 17h à 19 h
• PRESSE Yvon, adjoint en charge de l'éducation et du développement durable : mercredi de 10h à 12h
• VADIS Sylvie, adjointe en charge de la communication, de la culture, de la jeunesse : Mercredi de 10h à 12h
• BODILA Bey-Am, délégué aux finances : sur rendez vous

2) à la Mairie Annexe de TRIGAVOU

- HAMON Marie-Françoise, adjointe déléguée à l'état civil de Trigavou et en charge de la restauration collective : les jours ouvrables de 11h à 12h, sauf le jeudi

www.pleslin-trigavou.fr

Autres permanences

• **Centre Médico-Social** rue de la Mairie PLOU-BALAY, 02 96 27 20 20 :

> Assistante Sociale (SDASS) : Maison Intercommunale Rance-Frémur, sur rendez-vous : 02 96 85 81 60

• **Pôle Emploi de Dinan**, 2 boulevard de l'Europe Dinan Tél : 3949 – Courriel www.pole-emploi.fr
Horaires d'ouverture Lundi, mardi, mercredi de 8h30 à 16h30, le jeudi de 8h30 à 12h30 et vendredi de 8h30 à 15h30.

• **Architecte conseil**, à la DDTM, 13 Promenade de la Fontaine des Eaux Dinan : 02 96 87 10 70. Tous les vendredis matin.

• **Conseils pratiques pour la maîtrise de l'énergie** : Info énergie 7 rue Victor Schoelcher Dinan infoenergie@pays-de-dinan.org tel (de 13h30 à 17h30) 0805 203 205

• **Association Départementale pour l'Information sur le Logement**, au Centre Social : 02 96 85 81 60, 5 rue Gambetta, DINAN : les 2^e, 4^e Jueidis, de 9h à 12h. CICAS : le jeudi de 13h30 à 16h.

• **Assistante Sociale MSA**, Centre d'affaires La Garaye boulevard du petit Paris Taden Tel : 02 98 85 79 79. Sans RDV, mardi 9h-12h30 et 14h-17h. Sur RDV pour dossier complexe.

• **Assurance Maladie**, www.amelie.fr Tél : 3646

• **Tribunal d'Instance de Dinan** : 20, place Duguesclin : pour conseil juridique gratuit pour les personnes non imposables auprès d'avocats les 2^e et 4^e mercredi de chaque mois de 10h à 12h. Rendez vous impératif auprès de l'ordre des avocats, tél. : 02 99 40 97 04

• **Renseignements pour les retraites** : Carsat Dinan Centre affaire La Garaye 3 Bld du Petit Bois Taden tel 39 6020, place Duguesclin-22100- DINAN : 02 96 87 10 50.

• **Conciliateur de Justice**, se renseigner en mairie pour les lieux et jours de permanence.

• **Mission locale** : Mairie de Ploubalay les 2^{ème} et 4^{ème} vendredi du mois de 14h à 16h30 sur rendez vous à prendre au 02 96 85 32 67

Secours et santé

Médecins

• Veron Antoine, Baudriller Nicolas, Gilardi Martin, Chapron-Gédouin Claire : 02 96 27 12 27

Pharmaciens

• Tréboit Isabelle, Delahaye Gilles : 02 96 27 80 25

Dentistes

• Berrest Alain, Louis Cécile, Montembault Anaïs : 02 96 27 17 28

Masseurs Kinésithérapeutes

• Serrand Eric : 02 96 27 16 91

• Joly Vincent, Servet Elisa et Davy Geoffrey : 02 96 27 89 80

Infirmier(e)s soins à domicile

• Corinne Van der Poorte, Ange-Marie Gil, Stéphane Royer, Christine Guillard, 02 96 27 17 04

• Marie-Paule Gareil, Isabelle Deshayes 02 96 27 11 52

Podologue

• Besnard Thiphaine : 02 96 27 15 75

Association d'aide à domicile Beaussais Rance-Frémur

02 96 27 86 77. Du lundi au jeudi : 8h-12h et 13h30-17h30. Le vendredi : 8h-12h et 13h30-16h30.

Ambulance-Pompes Funèbres

• Direct Ambulances : 02 96 27 15 87.

Pompier

• Centre anti-poisons : 02 99 59 22 22

Gendarmerie

Brigade de Ploubalay : 02 96 27 20 17, ouverture mardi, jeudi et samedi de 14h à 18h. Sinon, s'adresser à la Brigade de Plancoët : 02 96 84 13 99

Services

S.I.D.C.O.M. Beaussais Rance Frémur : Collecte des ordures ménagères chaque mercredi, 02 96 27 14 57.

Déchetterie : 02 96 27 81 20.

Lundi - vendredi et samedi : 9h - 12h et 13h30 - 18h.

Mercredi - jeudi : 13h30 - 18h.

Fermée le mardi et le dimanche

S.A.U.R., PLUDUNO, 02 96 85 64 00. Pour tout ce qui concerne l'eau de ville et l'assainissement.

Divers

École publique Charles Josselin 02 96 27 83 47

École publique Georges Hervé 02 96 27 85 38

École privée St Joseph 02 96 27 81 83

Gîte de la Gare 02 96 27 17 67 ou 06 86 31 26 78

Marchés

A PLESLIN :

• **Le vendredi, 8h-13h** : fruits et légumes, poissons et coquillages, crêpes et galettes composées

• **Le mercredi, 18h-21h** : pizzas

A TRIGAVOU :

• **Le mardi, 17h-21h** : pizzas

Bibliothèques

PLESLIN (02 96 27 57 34)

Lundi 16h30 à 18h00

Mercredi 10h30 à 12h00

15h00 à 17h00

Samedi 10h30 à 12h00

TRIGAVOU (02 96 27 18 00)

Mardi 16h30 à 18h00

Mercredi 10h30 à 12h00

Samedi 10h30 à 12h00

Adhésion annuelle familiale : 6 euros

Horaires vacances : Pleslin ouverture le mercredi et samedi 10h30 à 12h. Trigavou ouverture le mardi et samedi 10h30 à 12h.

Pleslin Trigavou

Magazine d'Informations Municipales

La Rando Bretagne



Pleslin-Trigavou
le 29 avril 2015



Sommaire

Mot du Maire	3
Conseils municipaux	4
Informations municipales	8
État civil	11
Travaux	12
Urbanisme	14
Environnement	15
Culture	17
Vie scolaire	18
Vie associative	20
Patrimoine	23
Renseignements pratiques	24

Bulletin Municipal

Directeur de la Publication : M. J-P. Leroy, Maire
Conception/réalisation : Eole Communication / Emmanuel David
Impression : HPI
Dépôt légal : juin 2015



La poste se modernise pour un meilleur service au public
Réouverture le 15 juillet.

Le mot du Maire

Quelle Intercommunalité !

Nous y sommes ! Les conseils municipaux de Pleslin Trigavou, Plouër sur Rance et Trémereuc vont devoir dans les prochains mois se prononcer pour une fusion, soit avec Dinan Communauté, soit avec la communauté de communes Côte d'Emeraude.

Le bulletin d'informations Rance Frémur distribué avec notre bulletin municipal, évoque le contexte général de la loi dite de « Nouvelle organisation territoriale de la République ».

Actuellement un comité de pilotage, constitué par une douzaine

d'élus communautaires, travaille pour, en particulier, comparer les compétences des différentes communautés et évaluer les conséquences fiscales et financières.

L'objectif est d'avoir toutes les connaissances nécessaires pour que nos 4 conseils municipaux fassent rationnellement le meilleur choix.

Outre les compétences obligatoires que sont le développement économique et l'aménagement de l'espace, nous avons choisi des compétences optionnelles qui nous permettent de financer ensemble de

nombreuses activités essentielles, rappelées dans le bulletin d'informations communautaires.

Quelle que soit la future communauté de communes, elle devra prendre en compte notre projet de territoire Rance-Frémur, et donc garantir les moyens de développement et d'animation que nous avons mis en place. Nous travaillons pour qu'il en soit ainsi.

Cordialement à chacune et chacun d'entre vous.

Jean-Paul LEROY
Maire de Pleslin Trigavou.

LES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES ACTUELLES

Dinan Communauté

26 communes
48 000 habitants

Aucaleuc, Bobital, Brusvily, Calorguen, Dinan, Evran, Lanvallay, La Vicomté sur Rance, Le Hinglé, Le Quiou, Les Champs Géraux, Léhon, Pleudihen sur Rance, Plouasne, Quévert, Saint-André-des-Eaux, Saint-Carné, Saint-Hélen, Saint-Judoce, Saint-Juvat, Saint-Samson sur Rance, Taden, Tréfumel, Trélivan, Trévron, Vildé-Guingalan.

Communauté de Communes Côte d'Emeraude

10 communes
29 000 habitants

22 : Lancieux, Plessis-Balisson, Ploubalay, Trégon.
35 : Dinard, Le Minihic-sur-Rance, Pleurtuit, La Richardais, St-Briac-sur-Mer, St-Lunaire.





Les Conseils Municipaux

Conseil
du 26.01.2015

■ Débat d'orientation budgétaire

Les élus ont été invités à prioriser les projets 2015.

Au budget principal :

Un programme de voies douces (entre la Bigotière et Bel Air et entre la Ménardière et Trébéfour), un programme de voirie comme chaque année d'un montant de 150 000 €; l'étude pré-opérationnelle sur les Chais de la Ville-au-Comte; la salle omnisports avec une étude menée par l'association départementale d'aide aux collectivités (ADAC) pour chiffrer le projet, après concertation avec tous les utilisateurs avec l'objectif de lancer les travaux en 2016. Des travaux au groupe scolaire Georges-Hervé selon des priorités proposées par le groupe de travail. Des travaux aussi sur les bâtiments communaux comme à la Poste où des travaux de modernisation sont prévus; la réfection de la couverture des clochers ou encore le changement de fenêtres à la mairie annexe. Le programme de remplacement des ballons fluorescents d'éclairage public se poursuivra. Une enveloppe budgétaire sera prévue pour des acquisitions de matériel et pour de la réserve foncière.

Aux budgets annexes :

Lotissement la Guyonnais avec acquisition des terrains et leur viabilisation.

L'assainissement avec le solde du marché des travaux d'extension de la station d'épuration.

Zone artisanale Beauséjour avec un programme signalisation à solder.

L'adjoint délégué aux finances précise que la capacité d'autofinancement de la commune sera légèrement réduite du fait de la perte de 48 000 € de Dotation

Globale de Fonctionnement (DGF), de l'augmentation des frais de fonctionnement de 16 000 € pour les Temps d'activités périscolaires (TAP), des frais occasionnés par la ligne de trésorerie et éventuellement par un nouvel emprunt. La capacité prévisionnelle d'autofinancement reste tout de même de 700 000 €.

■ Groupe de travail du groupe scolaire Georges-Hervé

Le groupe de travail composé d'élus, d'enseignants et de représentants des parents d'élèves s'est réuni sur le site de l'école Georges-Hervé afin de faire un état des lieux des bâtiments scolaires, de déterminer les besoins en travaux et de dégager les priorités. Il s'agirait d'amélioration thermique, de travaux de réfection pour renforcer l'étanchéité; de changement des revêtements de sol... Le préfabriqué doit être supprimé et remplacé par une nouvelle classe à aménager dans l'ancien réfectoire; un préau est aussi à concevoir. Ont été priorités: les travaux d'étanchéité, la suppression de la classe préfabriquée et la création d'un préau. Les travaux de remplacement des menuiseries, de mise aux normes de la VMC et de régulation thermique pourraient être programmés en 2016.

■ Etude pré-opérationnelle d'urbanisation des anciens Chais de la Ville au Comte

Une étude pré-opérationnelle sur le secteur de la Ville au Comte va être menée, non seulement sur la friche, mais aussi sur le terrain adjacent situé au sud de la route du Pigeon Blanc.

Dans cet aménagement futur de revitalisation du centre bourg, la réflexion sur l'implantation d'une surface alimentaire bien dimensionnée est prévue.

■ Remplacement de 43 foyers d'éclairage public

Il convient de poursuivre le programme de rénovation de l'éclairage public avec le remplacement de 43 ballons fluorescents par des lampes au sodium sur le secteur Cana-Pigeon Blanc. La participation financière de la commune serait de 15 600 €.

■ Point sur les travaux

Les agents du service technique ont terminé la réalisation de l'escalier qui relie dorénavant la voie verte à la vallée de l'Adria.

■ Restructuration territoriale

La communauté de communes Rance-Frémer (CCRF) a l'obligation de rejoindre une autre communauté de communes pour 2016. Les maires et le président de Rance-Frémer ont rencontré le Sous-Préfet afin d'échanger sur le Schéma de Coopération Intercommunale et les incidences de la réforme territoriale sur la communauté de communes. L'Agence de développement économique et touristique des Côtes d'Armor (Côtes d'Armor Développement) est chargée de travailler sur les hypothèses d'intégration dans une nouvelle communauté de communes, soit Dinan Communauté, soit la Communauté de Communes de la Côte d'Emeraude. L'idée de commune nouvelle évoquée par le président de la CCRF est écartée par les élus de Pleslin-Trigavou.

■ Demande de dérogation pour le déclassement de Pleslin Trigavou des communes rurales

Un statut dérogatoire a été accordé par le préfet pour que la commune conserve les caractéristiques des communes rurales au regard du régime de l'électrifica-

tion rurale. Il est demandé à l'agence de l'eau d'accorder le même statut dérogatoire concernant les aides financières de l'agence au titre de l'assainissement non collectif. Cette demande a été prise en compte et devrait être officiellement validée par le conseil d'administration de l'agence de l'eau le 26 mars 2015, permettant le subventionnement des réhabilitations des systèmes d'assainissement privé.

■ Subventions

Une subvention de 35 € par élève pour les classes de découverte et voyages scolaires, écoles primaires, collèges et lycées accueillant les enfants de la commune est accordée pour l'année 2015.

Pour le projet marionnettes de l'école Charles Josselin, accord pour verser une somme de 717 € correspondant au tiers de ce projet qui concerne toutes les classes.

■ Espèces nuisibles : convention de piégeage avec le FGDON

Dans le cadre de la prévention contre les dégâts occasionnés par les rongeurs aquatiques (classés organismes envahissants), des actions de régulation et de lutte sont obligatoires. Le renouvellement de cette convention est accepté, coût 395 €.

■ Incivilités

Une enquête de police est en cours suite aux dernières dégradations constatées sur la commune (pneus crevés rue Léon Pépin entre autres).

Conseil
du 02.03.2015

■ Vote des comptes de gestion 2014 et des comptes administratifs

L'adjoint délégué aux finances a présenté les divers comptes administratifs et de gestion, soulignant que les frais de personnel et les charges de fonctionnement sont bien maîtrisés; la dette par habitant reste basse, à 326 € en 2013 alors qu'elle est de 838 € par habitant

pour les communes de 2 000 à 3 500 habitants. Malgré des recettes modérées, Pleslin Trigavou dégage toutefois une bonne capacité d'autofinancement grâce à la maîtrise de ses dépenses de fonctionnement, néanmoins la marge de manœuvre reste faible en matière de ressources.

Comptes de la commune :

Excédent reporté d'exercices antérieurs	1 049 598 €
Recettes	4 629 438 €
Dépenses	3 974 628 €
Excédent à reporter	654 810 €
105 000 € seront affectés à la section fonctionnement et 577 181 € à la section investissement du prochain budget. Le résultat déficitaire de la section d'investissement est affecté en report à cette même section pour un montant de 27 371 €	

Cuisine centrale :

Excédent reporté d'exercices antérieurs	104 846 €
Recettes	534 178 €
Dépenses	421 479 €
Excédent à reporter	112 699 €
75 809 € seront affectés à la section fonctionnement et le résultat excédentaire de la section d'investissement est affecté en report à cette même section pour un montant de 36 889 €	

Assainissement :

Déficit reporté d'exercices antérieurs	46 580 €
Recettes	471 694 €
Dépenses	702 390 €
Déficit à reporter	230 696 €
25 137 € seront affectés à la section investissement et le résultat déficitaire de la section d'investissement affecté en report sur cette section pour un montant de 255 833 €	

Zone artisanale de Beauséjour :

Recettes	134 029 €
Dépenses	215 545 €
Déficit à reporter	81 515 €
Ce déficit de 81 515 € est affecté à la section investissement.	

Lotissement de la Guyonnais :

Recettes	49 151 €
Dépenses	86 052 €
Déficit à reporter	36 901 €

Le déficit de 36 901 € sera affecté à la section d'investissement.

■ Lotissement communal de la Guyonnais

Une étude géotechnique est nécessaire en raison de l'analyse succincte du sol du futur lotissement qui a révélé un problème de portance dû à sa composition et à sa forte teneur en eau. La partie concernée par les voiries devra

subir un traitement complémentaire à base de chaux. Les renseignements de cette étude serviront aussi à informer les futurs acquéreurs qui se verront peut-être dans l'obligation de consolider leurs fondations. Accord pour cette étude, l'entreprise CEBTP

est retenue pour un montant de 9 900 € HT.

La consultation des entreprises pour l'exécution des travaux de viabilisation et d'aménagement du lotissement de la Guyonnais est lancée, avec trois lots : terrassement - voirie - eaux usées et eau potable - espaces verts.

Les travaux devraient commencer en juin 2015 avec terrassements, pose des réseaux, empièvements et bicouche pour la voirie provisoire. La mise en vente des terrains pourrait débuter en début d'année 2016.

■ Chais de la Ville au Comte : lancement de la consultation et démarrage du portage foncier par l'EPF

Les documents de consultation pour l'étude de programmation urbaine et architecturale des deux îlots de densification dans le centre bourg ont été réalisés avec l'appui technique du CAUE. La commune va postuler à l'appel à projet départemental destiné à subventionner des projets d'aménagement pour la revitalisation des centres bourg des communes de moins de 5000 habitants. La Commune vient également d'être approchée par France Domaine qui souhaite accélérer la vente de la maison Jouve, rue du Général de Gaulle. La parcelle concernée ayant été prévue dans la convention opérationnelle d'actions foncières signée avec l'établissement public foncier (EPF), ce dernier va se substituer à la commune pour négocier cette acquisition.

■ Projet 2015 de création de voies douces : demande de subvention au titre de la DETR

Le programme d'aménagement de voies douces est poursuivi dans l'objectif d'offrir un mode de circulation, sécurisé et accessible, ouvert à tous les moyens de déplacements non motorisés (piétons, cyclistes, personnes à mobilité réduite, cavaliers) dans le cadre du tourisme, des loisirs et des déplacements de la population locale. Deux zones sont prioritaires : de la Bigotière à Bel

air (zone 1) et de la Ménardière à Trébéfour (zone 2). A noter que la moyenne sur la route départementale 366 est de 2 575 véhicules par jour sur l'année 2013. Ce programme sera inscrit au budget 2015 pour un montant de 150 000 €, l'Agence Départementale d'appui aux collectivités (ADAC22) a été missionnée pour l'étude de ces programmes. Une demande sera faite pour aider au financement au titre des amendes de police d'une part et d'autre part une subvention est sollicitée pour la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), pouvant atteindre 35 % des travaux de voirie liés à la sécurité et à l'accessibilité.

■ La Poste travaux d'aménagement

La Poste va réaliser des travaux dans l'immeuble qu'elle loue à la commune : modification des 2 portes extérieures, réaménagement de tout l'espace intérieur, suppression de l'accès au logement alors indépendant des locaux professionnels et pourra éventuellement être loué par la commune. Ces travaux se dérouleront entre le 25 avril et le 15 juillet. La Poste sera fermée pendant cette période, le distributeur automatique de billets (DAB) ne fonctionnera pas. Le conseil municipal est inquiet des difficultés que cette fermeture risque d'entraîner pour certains administrés, mais constate cependant avec satisfaction que ces travaux sont le signe de la pérennisation du service postal sur la commune. Profitant de cette fermeture, la commune engagera des travaux de rénovation des fenêtres.

■ Réforme territoriale

Outre Côtes d'Armor Développement (CAD) qui a été missionné pour l'étude des seules hypothèses d'intégration aux communautés de communes limitrophes, le Centre de Gestion pourra accompagner la CCRF sur les questions relatives à l'impact de ces hypothèses sur le personnel de la communauté et de ses com-

munes. Le choix de la future communauté de communes devra être fait avant la fin de l'année civile pour une intégration au 1er janvier 2017. Les élus, la population et le personnel territorial seront sensibilisés. La décision finale relèvera des quatre conseils municipaux.

■ Rénovation du groupe scolaire Georges-Hervé

L'architecte M. Guillemot, retenu pour la programmation des travaux de rénovation du groupe scolaire, sera rémunéré à la vacation.

■ Aménagement de l'entrée du lotissement « Les jardins de Trébéfour »

La municipalité demande au lotisseur d'aménager l'entrée du lotissement, en partenariat avec la mairie, pour réduire les problèmes de sécurité routière liés à la visibilité et à la vitesse. Les pistes qui se dégagent sont :
- la réalisation par le lotisseur d'un plateau ralentisseur et le déport léger de la voie pour casser la vitesse dans les deux sens et pour une meilleure visibilité ;
- la mise en place d'une signalisation adaptée par la commune. Ce projet va être étudié ; une rencontre sera organisée avec la population de Trébéfour pour évoquer ces questions de sécurité routière.

■ Subventions

Maintien, pour les classes de découverte à caractère local des écoles primaire publiques, de la participation communale au tiers de leur coût. Pour les classes de découverte au centre nautique intercommunal, versement à la coopérative scolaire de l'école de Trigavou, d'une subvention de 495 € correspondant au tiers du coût de la classe, le transport étant pris en charge par la communauté de communes.



■ Budgets primitifs 2015 (commune, cuisine centrale, assainissement, zone artisanale, lotissement de la Guyonnais)

La commission des finances a préparé ce budget 2015 en ne modifiant pas les taux d'imposition qui sont d'ailleurs stables depuis 2004, soit : 25,55 % pour la taxe d'habitation ; 16,69 % pour le foncier bâti ; 61,97 % pour le foncier non bâti et 22,89 % pour la contribution foncière des entreprises (CFE).

• **Commune** : le budget s'équilibre à 3 094 651 € en fonctionnement et à 2 176 890 € en investissement. Le contexte financier pour l'exercice 2015 est marqué par une baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement et une augmentation des frais de personnel avec le déroulement des Temps d'Activités Périscolaires sur une année entière. La section d'investissement prévoit entre autres, la création de voies douces (215 000 €), le programme de rénovation des routes (185 000 €), la rénovation du groupe scolaire Georges Hervé (150 000 €) et les subventions aux budgets annexes (950 000 €). Après intégration des résultats antérieurs, du virement de la section de fonctionnement et des subventions restant à percevoir, le recours à l'emprunt pourrait se limiter à 500 000 €. L'extinction progressive de la dette en cours permet à la commune de projeter la contraction de deux emprunts de 500 000 €, l'un en 2015 et l'autre en 2018, en ne dépassant pas une dette de 455 € par habitant.

• **Cuisine centrale** : le budget s'équilibre à 462 809 € en fonctionnement et à 54 309 € en investissement. Une majoration de 5 % est prévue pour l'achat de denrées alimentaires permettant de privilégier l'achat de produits locaux. Les tarifs de fourniture de repas restent identiques pour le centre de loisirs Rance Frémur (4 € 50) et le portage de repas (5 € 55), et sont réajustés pour les

cantines scolaires (3 € 40) et l'EHPAD (9 € 10). En investissement, les crédits permettront l'éventuelle acquisition de matériels.

• **Assainissement** : le budget s'équilibre à 120 581 € en fonctionnement et à 397 946 € en investissement. Il prend en compte la revalorisation du contrat d'affermage suite à la construction de la nouvelle station d'épuration. L'investissement reprend le déficit reporté de 255 833 € 53 qui sera compensé par le versement du solde de la subvention pour la construction de la station d'épuration.

• **Zone artisanale de Beauséjour** : le budget s'équilibre à 104 016 € 63 en fonctionnement et à 185 532 € 26 en investissement. Le déficit de l'exercice 2014 est repris au budget primitif 2015 pour un montant de 81 515 € 63. La principale dépense prévue est l'équipement en haut débit. Le déficit prévisionnel final qui doit être pris en compte par le budget principal de la commune est de 104 016 € 63.

• **Lotissement de la Guyonnais** : le budget s'équilibre à 846 903 € 07 en fonctionnement et à 883 804 € 14 en investissement. Le déficit de l'exercice 2014 est repris au budget primitif 2015 pour un montant de 36 901 € 07. Les dépenses à prévoir en 2015 sont de 810 000 € pour l'acquisition des terrains et leur viabilisation. Le déficit prévisionnel est couvert par une avance du budget principal de la commune à hauteur de 846 903 € 07. Les recettes générées par la vente des lots ne seront prises en compte qu'au budget 2016.

■ **Majoration des indemnités de fonction du Maire, des adjoints et des délégués au titre des communes sièges des bureaux centralisateurs de canton**
Le fait d'être bureau centralisateur du nouveau canton majoré de 15 % l'enveloppe maximale mensuelle autorisée, la portant à

6 207 €. Mais, faute de parité des adjoints, l'enveloppe maximale autorisée est ramenée à 5 461 €. A partir du 1^{er} mai. Elle se partagera entre le maire, les cinq adjoints et les deux délégués.

• **Lotissement de La Guyonnais** : desserte des 28 lots (électricité, éclairage public, téléphonie, gaz) Le projet d'effacement du réseau THT présenté par le syndicat départemental d'énergie est approuvé, montant restant à charge estimé pour la commune 9 600 €. Le projet d'alimentation basse tension est également approuvé, coût résiduel pour la commune 30 000 €. Pour l'éclairage public, coût pour la commune de 4 500 € pour la 1^{re} phase et 18 000 € pour la 2^e phase. Le réseau de communication électronique (téléphonie) sera confié au SDE, coût pour la commune 22 000 €. Il en sera de même pour le réseau gaz également confié au SDE, coût pour la commune 5 180 €.

■ Reversement du produit d'une taxe d'aménagement à la Communauté de Communes

La Commune de Pleslin Trigavou a instauré une taxe d'aménagement sur son territoire à l'instar d'autres communes, et a été bénéficiaire de la taxe d'aménagement payée par la société ARMOR MECA suite à son installation en 2013 sur le parc de la Grignardais. Cette recette de 35 160 €, censée venir en compensation des dépenses d'aménagement réalisées par la collectivité, sera reversée à la communauté de communes, gestionnaire du site de la Grignardais.

■ Bornes électriques

La commune de Pleslin Trigavou a été identifiée pour l'installation d'une borne qui reviendra à 500 € pour la Communauté de Communes. La borne sera équipée de 2 prises pour le chargement simultané (et payant) de 2 véhicules. Pour cela, 2 places devront être réservées à ce service.

■ **Adhésion à l'association « Saveur du Poudouvre »**

L'association « Saveur du Poudouvre » a été créée pour prendre le relais du Pays de Dinan dans la mise en place d'une filière d'approvisionnement des restaurations collectives en produits locaux (circuits courts). L'activité principale de l'association est l'organisation collective des échanges commerciaux entre producteurs locaux et clients de la restauration hors domicile sur le Pays de Dinan et sa périphérie. Accord pour l'adhésion, coût 30 € par an.

■ **Subvention à l'OGEC**

La dotation allouée à l'école privée, pour les enfants de Pleslin-Trigavou inscrits au 1er janvier 2015, sera examinée en commission des finances et présentée lors d'un prochain Conseil Municipal. Cette dotation est versée en trois fois. Un 1er acompte de 13 237 € a été versé, le 2e le

sera en mai et le solde en octobre.

■ **Mise à disposition à la Communauté de Communes Rance Frémur d'un espace aux Landes de Reine dédié au trial (ECRF)**

L'entente cycliste Rance-Frémur (ECRF) a sollicité la commune pour la création d'un terrain de trial. Ce club étant communautaire, cette demande interpelle la Communauté de Communes. Le terrain prévu aux Landes de Reine étant communal, la proposition est faite de le mettre à disposition de la communauté de communes. Les crédits nécessaires au financement de ce projet, soit 15 000 €, ont été inscrits au budget communautaire et la commission intercommunale des sports a été invitée à travailler la question. A noter que ce terrain des Landes de Reine est utilisé, pour l'entraînement d'une quinzaine de chevaux de courses. Et

qu'une autorisation valable un an a été signée afin de ne pas créer de situation de monopole. Cet espace de 6,5 hectares est à considérer comme un élément du projet de territoire à négocier avec la future structure intercommunale pour la réalisation d'un complexe sportif d'intérêt communautaire.

■ **Point sur la réforme territoriale**

Une 1^{ère} réunion des quatre conseils municipaux a eu lieu à Trémereuc. Ce sont bien les conseillers municipaux qui seront saisis de la décision finale quant à la fusion de la Communauté de Communes Rance-Frémur avec l'une des intercommunalités limitrophes. Une réunion publique sur le sujet est fixée au 2 juillet à Plouër-sur-Rance, elle est ouverte à tous les habitants du territoire Rance-Frémur.

■ **Lotissement communal de la Guyonnais :**

Attribution des lots du marché de viabilisation

Lot	Candidat	Offre
Lot n°1 Terrassement voirie EU EP	LEMEE TP	310 000.00 €HT
Lot n°2 Adduction en eau potable	ERS	20 817.00 €HT
Lot n°3 Espaces verts	JOURDANIERE NATURE	10 500.00 €HT
TOTAL		341 317.00 €HT

La consultation a été particulièrement fructueuse puisque l'estimatif du maître d'œuvre était de 438 144 €HT. Avenant n°2 Urba'Réal

Le maître d'œuvre acceptant de prendre en charge les coûts des sondages complémentaires du sol, l'avenant n°2 est une moins value de 2 436,25 €HT. Le nouveau montant du marché est 31 613.75 €HT.

■ **Programme Voirie 2015**

M. LEMOINE interpelle les conseillers municipaux sur la définition du programme de rénovation de la voirie pour l'année 2015.(voir article spécifique)

Création d'un groupe de travail pour l'embellissement de la commune

L'objectif de ce groupe de travail est d'engager une réflexion collective (et potentiellement mixte entre élus et habitants de la commune) autour de la valorisation de certains espaces communaux.

Le groupe de travail est constitué des conseillers municipaux volontaires :

MM.PRESSE, CHEVALIER et BODILA, Mme MELLOUET, MM. CHAMPAGNE, MATERNE et LECHENNE.



La plupart des subventions sont maintenues au même montant que l'année précédente sauf pour les cas suivants :

- La dotation de l'OGEC passe de 418 € par élève à 428 €, pour tenir compte de l'incidence sur l'école Saint Joseph de l'augmentation des achats de fluides (eau, gaz, électricité) induite par l'ouverture du mercredi matin.
- La subvention versée à L'art est dans les bois passe de 1000 € à 1500 € étant donnée l'ampleur prise par cette manifestation.
- La subvention versée à l'AADBRF passe de 0.50 € à 0.60 € par habitant.
- L'association de football devenue Football Club Rance Frémur est dorénavant subventionnée au niveau intercommunal.

SUBVENTIONS 2015

ASSOCIATIONS LOCALES ET CANTONALES		Action sociale et santé		Association des donneurs de sang	
Associations scolaires et parascolaires		AADBRF (aide à domicile) 0,60€x 3491	2 095	Association des paralysés de France St Brieuc	20
Association parents élèves école Trigavou	360	Anim'âges Dinan	100	Association Prométhée St Brieuc	60
Conseil parents d'élèves école publique Pleslin-APE	360	Association un défi pour Sullivan	100	Steredenn (FJT du Pont Pinet)	180
Association parents d'élèves école privée	360	TOTAL	2 295 €	Alcool assistance la Croix d'or Dinan	80
Coopérative scolaire de Trigavou	360	Divers		Les restaurants du cœur	250
Coopérative scolaire de Pleslin	360	Amicale des anciens marins du canton de Ploubalay	50	Solidarité Dinan Banque Alimentaire Dinan	250
Ogec 428 €x 96	41 088	FNACA+A C Pleslin Trig/Trémereuc	75	Secours catholique 22	110
TOTAL	42 888 €	Sté de chasse Diane du Frémur	90	Association secouristes actifs Dinan	20
		Sté de chasse de Trigavou	90	Association Jalmalv 22	20
Associations sportives		TOTAL	305 €	Union Nationale des Amis et Familles de malades mentaux	20
Cyclo Club d'Armor	80	ASSOCIATIONS DÉPARTEMENTALES ET AUTRES		Association des Laryngectomisés	20
Badminton Club	170	Environnement		Handi'chiens	100
Skol Gouren	350	Eaux et rivières de Bretagne APPSB	40	Secours Populaire	110
Danse et Gymnastique	300	TOTAL	40 €	Secours Populaire 22 Urgence NEPAL except	300
Din'handisport	50	Associations scolaires et para scolaires		TOTAL	1 630 €
Armor Danse	100	Chambre des métiers Ille et Vilaine 50 € x 6	300	Divers	
Ruffian Savate Club	100	Chambre des métiers Côtes d'Armor 60 € x 9	540	La prévention routière	20
Archers du Frémur	170	Centre formation Apprentis Côtes d'Armor 45 € x 2	90	Centre d'Information des droits de la Femme	30
TOTAL	1 320 €	TOTAL	930 €	Ligue des droits de l'homme Dinan	30
Culture et Loisirs		Action sociale et santé		SNSM Lancieux	50
Loisirs Amitiés	635	ADAPEI Papillons blancs des Côtes d'Armor	40	TOTAL	130
L'art est dans le bois	1 500			TOTAL GENERAL	51 673 €
TOTAL	2 135 €				

Résultat des élections départementales

PREMIERTOUR	NOMBRE D'ÉLECTEURS INSCRITS	NOMBRE DE VOTANTS	NOMBRE DE SUFFRAGES EXPRIMÉS	M. ARMANGE RAYMOND ET MME COZ HÉLÈNE	MME BICHON FRANÇOISE ET M.CARO EUGÈNE	M. HUGUES ALAIN ET MME RAULT LISIANE	M. HAËNTJENS JACQUES ANTOINE ET MME TOTÉE ANAIS
TOTAL CANTON	14 107	8 010	7 607	2 418	2 665	926	1 598
		56,78%		31,79%	35,03%	12,17%	21,01%

SECOND TOUR	NOMBRE D'ÉLECTEURS INSCRITS	NOMBRE DE VOTANTS	NOMBRE DE SUFFRAGES EXPRIMÉS	M. ARMANGE RAYMOND ET MME COZ HÉLÈNE	MME BICHON FRANÇOISE ET M.CARO EUGÈNE
LANCIEUX	1 356	842	788	280	508
LANGROLAY	637	354	326	206	120
PLESLIN TRIGAVOU	2 682	1 489	1 305	665	640
PLESSIX-BALISSON	75	46	41	28	13
PLOUBALAY	2 228	1 391	1 320	402	918
PLOUËR/RANCE	2 765	1 458	1 300	739	561
SAINT SAMSON/RANCE	1 077	628	563	263	300
TADEN	1 679	938	841	382	459
TRÉGON	231	162	148	47	101
TRÉMÉREUC	532	323	292	155	137
LA VICOMTÉ/RANCE	772	356	327	172	155
TOTAL CANTON	14 034	7 987	7 251	3 339	3 912
		56,91%		46,05%	53,95%

Madame Françoise BICHON et Monsieur Eugène CARO sont élus conseillers départementaux du canton de Pleslin Trigavou

Élections régionales

Elles se dérouleront les 06 et 13 décembre 2015.

NB : Une proposition de loi (donc non actée officiellement) prévoit la réouverture exceptionnelle des inscriptions sur les listes électorales. Elle permettra à l'ensemble des citoyens non inscrits pour causes diverses, de se faire inscrire sur les listes électorales, et donc de pouvoir voter pour ces élections régionales.

Rendez-vous à la fête des mégalithes Samedi 18 juillet



La nouvelle édition de la fête des mégalithes aura lieu sur le champ des Roches, à partir de 16 h samedi 18 juillet. De nombreuses anima-

tions sont prévues, la fête débutera par un défilé costumé des bénévoles avec la participation de tous les intervenants.

Au programme : la compagnie Lysandore avec échasses, jonglerie, marionnettes qui déambuleront sur le site au cours de l'après-midi, des artisans d'art seront présents

pour étoffer la vie du village, entre poterie, dentelière, tissage, filage ou encore teinture de tissus. Démonstrations de lutte bretonne avec le skol gouren, entre huttes et

menhirs ; de claquettes, ateliers et jeux divers, pour enfants comme pour parents. Il y aura également des promenades à poneys, tout ce qu'il faut pour patienter jusqu'au moment de la « potion magique » à 19 h, avec animation musicale. A 20 h, repas sous barnum (jambon grillé à la ficelle, frites, dessert). Enfin à 21 h, un grand fest-noz sur parquet animé par les groupes Estran, Strinkus et Sonnous Kevla.

Pour tous renseignements contact au : 06 77 14 17.65 / 02 96 27 80 90. L'entrée est gratuite sur le site dans l'après-midi, pour le fest-noz entrée à 6 €.

La commémoration du 19 mars

Michel Boixière président de la section locale de la Fnaca en compagnie du Maire, Jean-Paul Leroy, de Charles Josselin et de nombreux élus, ont célébré le 53e anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie. Une assistance fournie était rassemblée pour se recueillir au monument aux Morts et assister à la remise de la croix du combattant à Robert Colin, soldat de 2e classe qui passa 18 mois en Algérie.



Charles Josselin décore Robert Colin de la croix du combattant

Clin d'œil à la Flèche d'Armor

La Flèche d'Armor, créée par Francis Leperf en 1986, a ses racines dans la commune. Depuis 29 ans, cette Flèche trace sa route entre l'Est et l'Ouest du département (et vice-versa) et il aura fallu attendre 29 ans pour voir un coureur du pays de Dinan s'imposer en la personne d'Aurélien Daniel, une victoire collective du Team Pays de Dinan. Afin de marquer le coup, permettant aussi de mettre à l'honneur Yann Gautier, président du comité d'organisation de la Flèche d'Armor et par là même tous les bénévoles, une cérémonie a été organisée en mairie. Deux trophées commémorant cette édition 2015 ont ainsi été remis par le maire à Yann Gautier et son épouse Nadine, ainsi qu'à Aurélien Daniel, en présence du monde cycliste à l'image de Raymond Evanno, ancien président du comité d'organisation, Patrice Teffaine, président du Team Pays de Dinan, François Journaux, directeur sportif du Team, ou encore Jean-François Yris, président de l'entente cycliste Rance-Frémur.



Acte de courage et de dévouement

Mme Gwénaëlle Chauvel, pour avoir sauvé une personne, a reçu du Sous-Préfet de Saint-Malo un diplôme et une lettre de félicitations de la part du Préfet d'Ille-et-Vilaine pour acte de courage et de dévouement. L'action de secourisme se déroule dans la gare maritime de Saint-Malo. Un anglais (Peter) s'écroule, foudroyé d'un arrêt cardio-vasculaire. Gwénaëlle entreprend immédiatement un massage cardiaque, et utilise un défibrillateur qui se trouve à proximité, sauvant ainsi cet anglais de la mort. Félicitations Gwénaëlle pour cet acte de secourisme.



M. le Sous-Préfet remet le diplôme à Gwénaëlle

La photo insolite

Un cheval à la buvette... Et oui, pourquoi pas ? Si vous avez des photos insolites, prises sur la commune, comme celle-ci lors des courses hippiques aux Landes de Reine, n'hésitez pas à nous les envoyer par courriel sous format .jpg (en indiquant votre nom, la date et le lieu de la photo) : sylvie.mairiepleslin@gmail.com



État Civil

NAISSANCES

Jean Josselin	Le Parc	13/01/2015
Lyam Coroller	22 rue du Goëlo	16/01/2015
Amandine Bernard	1 rue Jean Jaurès	05/02/2015
Léna Talairach	3 rue de Penthièvre	22/02/2015
Gino Droguet	1 Chem. des Longues Raies	08/03/2015
Younes Sahnoun	9 rue du Gal de Gaulle	13/03/2015
Antoine Blié	1 Houillard	18/03/2015
Lenny Benard	Lauriais	28/03/2015
Marceau Guillotin	11 Domaine de la Vallée	29/03/2015
Gaby Miel	10 bis rue du Gal de Gaulle	30/03/2015
Leïla Lebas	32 Le Bois Rolland	10/04/2015
Arthur Culo	6 rue du Général de Gaulle	18/04/2015
Juliette Heuzé	Le Bois Seigneur	18/04/2015
Arthur Traouen	3 rue Léon Pèpin	24/04/2015
Louna Marchand	2 Le Gallery	25/04/2015
Lily Fanouillère	Le Bas Gray	30/04/2015
Titouan Marie dit Aumont	13 La Butte de Broons	05/05/2015
Giulian Felin	73 La Boutronnais	09/05/2015
Agathe Tessier	39 F Trébéfour	18/05/2015

Nos vœux d'heureuse et longue vie à ces petits Pleslinois Trigavous.

MARIAGES

Emilien Sauvage et Laetitia Delaët	3 D rue Léon Pèpin	24/04/2015
Freddy Debray et Laure Chandon	3 Houillard	02/05/2015
Grégory Chabaud et Cantian Alexandra	2 rue Jean Jaurès	09/05/2015
Jérémy Sécardin et Lise Choanier	51 route de Langrolay	23/05/2015

Nous leur souhaitons de connaître harmonie et bonheur.



DÉCÈS

- Jean Bove né le 14/09/1942, décédé le 15/01/2015 à Dinan
- Pierre Chenu né le 16/10/1930, décédé le 20/01/2015 à Dinan
- Alphonsine Fath née Godart le 29/12/1933 décédée le 31/01/2015 à St Malo
- Raymonde Le Poullennec née Philippot le 27/04/1947, décédée le 3/02/2015 à Brest
- Serge Leperf né le 11/01/1952, décédé le 12/02/2015 à Pleslin Trigavou
- Renée Lenormand née Hippolyte le 05/01/1924, décédée le 14/02/2015 à Dinan
- Maurice Dupuis né le 01/07/1938, décédé le 15/02/2015 à Dinan
- Georgette Bourget née Ollivier le 11/09/1934, décédée le 22/02/2015 à Dinan
- Noël Jousseau né le 06/07/1948, décédé le 01/03/2015 à Dinan
- Anna Villalon née Blais le 23/05/1925, décédée le 08/03/2015 à Pleslin Trigavou
- Jean-Pierre Pasty né le 06/09/1937, décédé le 15/03/2015 à St Malo
- Jeannine Hervé née Caurel le 11/09/1931, décédée le 16/03/2015 à Pleslin Trigavou
- Chantal Leroux née Cohuet le 07/08/1955 décédée le 19/03/2015 à Pleslin Trigavou
- Jean-Fortunato Moio né le 18/12/1952 décédé le 25/03/2015 à St Malo
- Georges Hamon né le 16/02/1935 décédé le 04/04/2015 à Pleslin Trigavou
- Solange Dubois née Tordjman le 25/03/1927 décédée le 02/05/2015 à Dinan
- Marie Lesné née Lesaignoux le 08/10/1922 décédée le 06/05/2015 à Pleslin Trigavou
- René Lexellent né le 14/02/1948 décédé le 11/05/2015 à Dinan
- Marie Henrat née Barbu le 23/02/1936 décédée le 12/05/2015 à Pleslin Trigavou
- Lucienne Colleta née Bouan le 07 août 1914 décédée le 23/05/2015 à Pleslin Trigavou

Inhumations à Pleslin Trigavou :

- Melec Claudie née Buard le 03/06/1962 décédée le 10/04/2015 à Saint Grégoire
- Del Ben Angelo né le 26/10/1927 décédé le 08/05/2015 à Dinan

Nous prions les familles de bien vouloir agréer nos condoléances.



Les Travaux



Réfection des voies communales

Lorsqu'au 1er janvier 2014 la DDTM n'a plus assuré la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage la municipalité a contractualisé avec le Conseil Général l'aide technique aux communes par le biais de l'Agence Départementale d'Appui aux Collectivités. Cette année les secteurs du Chesnay, de la Ville es Connou, du Vaugérier, de la Chantelouas, ainsi que la réfection des trottoirs de la rue du Mené, et du square du 19 mars 1962 seront étudiés techniquement et financièrement par l'ADAC, et la commission des travaux. Comme à l'accoutumée le service technique réalisera au minimum deux campagnes de goudronnage au moyen du « point à temps ». Ces passages permettant d'intervenir préventivement en surfaçant le faïencage de nos routes, et curativement en bouchant les nids de poule. Le goudronnage du parking de Riquamus vient d'être fait par l'entreprise Thébault de Taden.

Renouvellement du réseau d'eau potable

Le Syndicat d'eau du Frémur, par l'intermédiaire de la société CISE.TP sous maîtrise d'œuvre du cabinet Bourgois, vient de procéder au renouvellement d'une canalisation d'eau potable de la rue François Mitterrand à Trébéfour. Soit 1400 m de tuyau PVC en diamètre 140 mm et 400 m de tuyau PVC en 63 mm, à cela il faut ajouter la reprise des branchements chez les particuliers. Le SIVOM du Frémur, composé de treize communes et 11 300 clients, s'est lancé depuis quelques années dans un programme de renouvellement de conduites. C'est ainsi qu'en 2014 le village du Prédaine et en 2013 ceux de la Détourbe, Launay et le bourg de Trigavou avaient vu leur réseau AEP remplacé.

Fauchage, débroussaillage, girobroyage



Ces trois opérations reviennent chaque année à la belle saison. Dès avril-mai l'herbe des accotements a été coupée et ces travaux vont s'enchaîner jusqu'à l'automne...En raison de la sauvegarde de la bio-diversité, le débroussaillage des talus est pratiqué en mode « fauchage tardif », sauf bien sûr pour des raisons de sécurité, les virages et les carrefours...Le territoire de la commune fait 2200 hectares desservis par une cinquantaine de kilomètres de voirie, aussi il faut plusieurs semaines pour débroussailler et faucher les axes de La Vieux Ville à la Gouriais ou bien de Palluée à Trébéfour...Merci de votre patience !



La Poste, fermée pour travaux de modernisation

Depuis le samedi 25 avril à 12 h, La Poste de Pleslin Trigavou est fermée pour des travaux de modernisation. Elle rouvrira le mercredi 15 juillet à 9 h. Le distributeur automatique de billets (DAB) sera aussi indisponible. Durant cette période, les lettres ou colis en instance seront à retirer au bureau de poste de Plouër-sur-Rance, ouvert du lundi au vendredi de 8 h 45 à 12 h 15 et de 14 h à 16 h 30 et le samedi de 9 h à 12 h. A la réouverture, de nouveaux horaires sont de mise : Du lundi au vendredi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30, le samedi de 9 h à 12 h. La commune profitera de cette fermeture pour y mener également des travaux au niveau des fenêtres du rez-de-chaussée.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

ATTENTION PRIORITÉ À DROITE !

Pour des raisons de configuration des rues, mais plus encore afin de limiter la vitesse des véhicules au droit du carrefour, la priorité à droite a été conservée lors de la réfection du bourg de Trigavou. De même il nous a été conseillé de mettre la rue de Riquamus en priorité à droite. Or, il n'est pas rare de constater que certains automobilistes s'affranchissent de cette règle du code de la route, mettant ainsi en danger leur sécurité mais aussi celle des autres !



RADAR PÉDAGOGIQUE

Le radar appartenant à la Communauté de Communes Rance Frémur de retour à Pleslin Trigavou a été positionné près de l'ancien PN de Trébéfour, et cela dans le but d'aider à la réflexion sur la sécurité à la sortie du nouveau lotissement d'une dizaine de lots. Le rapport d'analyse de la circulation montre que 85 % des véhicules roulent en deçà de 47 km/h. La vitesse moyenne étant de 37 km/h. Environ 150 véhicules fréquentent cet axe par jour et 3% dépassent les 60km/h. Le radar a été ensuite positionné à Lauriais où environ 250 véhicules passent quotidiennement. La vitesse moyenne est de 40 km/h, mais quelques véhicules ont dépassé les 70 km/h ! A noter que le radar pédagogique prend dans les deux sens de circulation.



CARREFOUR MODIFIÉ



Afin d'éviter que les automobilistes venant de Trémereuc, s'engagent à toute vitesse dans le village de la Butte de Broom. A la demande des riverains, le service technique, après avis de la DDTM, a positionné des balises blanches au sommet de la côte. Le fait de contourner cet obstacle fait nécessairement ralentir les véhicules et leur impose une vitesse raisonnable à l'intérieur du village de la Butte de Broons.



L'Urbanisme

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

• LEDÛ Franck	35 la Rouxière	Aménagement d'un garage en studio
• SAS LOCAPOSTE	2 rue du Général de Gaulle	Modification de facade
• GUILLEMOT Briac	8 rue de la Croix Boissière	Modification des ouvertures
• LELIEVRE Joseph	2 bis rue Julien Lesaichot	Pose d'une fenêtre de toit
• BODILA Bey-Am	37 rue Léon Pépin	Surélévation d'une clôture et pose d'un portail
• PERRINEL Roger	71 Cana	Réalisation d'un bardage autour d'un préau existant
• RESLOU Claudine	18 domaine de la Vallée	Création d'une fenêtre de toit
• TOUBLANC Anne-Claire	52 bis la Rouxière	Extension de maison d'habitation
• CHAUVIN David	32 Ter rue François Mitterrand	Création d'un garage en extension
• FERRON Jean-Claude	39 J Trébéfour	Création d'un mur de soutènement et d'une terrasse de plain pied
• SCI PDM	39 bis le Chêne Vert	Création d'ouvertures et isolation extérieure
• JAOUEN Lionel	22 Trébéfour	Changement des ouvertures et jointement extérieur
• BARRON Luc	18 rue de Penthièvre	Création d'une pergola
• DUVAUFERRIER Madeleine	8 rue de Cornouaille	Rénovation extérieure des murs avec pose lambris PVC
• HEON François-Xavier	22 rue Francois Mitterrand	Création d'une fenêtre de toit
• PIGEARD Romain	le Bas Gray	Création d'une extension
• CORVELER Ronan	20 rue du Général de Gaulle	Changement des ouvertures
• PERREE Daniel	11 rue du Champ Bily	Création d'une fenêtre de toit
• CASTEL Roger	rue Alexis Renouvel	Division en vue de construire
• LEON Jean-Paul	10 rue de Penthièvre	Création d'une fenêtre de toit
• NEEDHAM Jane	16 route de Langrolay	Aménagement combles, modification et création d'ouvertures
• LORAIN Liliane	75 la Boutronnais	Surélévation d'une clôture
• FERMINÉ Serge	10 la Butte de Broons	Isolation extérieure et démolition d'un appentis
• JAOUEN Lionel	22 Trébéfour	Pose de 4 fenêtres de toit
• CABANILLAS Gérard et CHATELET Philippine	la Ville Ochedais	Modification et création d'ouvertures
• PERREE Stéphanie	16 rue de Penthièvre	Pose d'une clôture
• PELLION Thierry	1 bis chemin de Riquamus	Pose d'un abri de jardin
• MARZEAU Annie	18 la Rouxière	Réfection des façades
• POULAIN Didier	53 la Boutronnais	Construction d'un mur
• LAMY Solène	13 B chemin de la Ménardièrre	Mur en parpaings pour pose d'un grillage souple
• BERTIN Florence	8 rue Jean Jaurès	Pose d'une palissade en bois

PERMIS DE CONSTRUIRE

• CHEMIN Jean-Yves	4 Trébéfour	Création d'un préau
• MORIO Rémy	20 rue des Gabions	Construction d'une maison individuelle
• PEN Datha et Stéphanie	69 la Boutronnais	Construction d'une maison individuelle
• JAOUEN Frédéric et JOUANNE Soizic	34 Cana	Construction d'une maison individuelle
• MALTETE Sébastien	1 rue de l'Argoat	Construction d'une maison individuelle
• DEREUMAUX Richard et MENORET Laetitia	17 rue des Gabions	Construction d'une maison individuelle
• BRIOT Claire	23 rue de Penthièvre	Construction d'une maison individuelle
• PERCEHAIS Pierre et PAZDZIOR Adélie	12 bis chemin de la Ménardièrre	Construction d'une maison individuelle
• FOUQUE Maxime et BERTIN Hélène	15 rue des Gabions	Construction d'une maison individuelle
• LESNÉ Laure	58 bis la Rouxière	Construction d'une maison individuelle
• POISSON Emmanuelle	29 rue du Goelo	Construction d'une maison individuelle
• LOISON Erwan et Dominique	26 route de Langrolay	Construction d'une maison individuelle
• ROBERT Thierry	20 rue de Penthièvre	Construction d'une maison individuelle
• HLM la Rance	La Guyonnais	Construction de 5 maisons individuelles
• RIDOU Patrick et CHOUET Isabelle	6 bis et 6 Ter rue de l'Orme	Construction de 2 logements
• ROCHEPEAU Maxime et CHENU Anne	4 rue de l'Argoat	Construction d'une maison individuelle

PERMIS DE DÉMOLIR

• GESBERT Jean Pierre	la Rouxière	Démolition d'un petit cabanon en bois
-----------------------	-------------	---------------------------------------

PERMIS D'AMENAGER MODIFIÉ

• HERGNO Jean Claude	Houillard	Modification de l'article 11 du règlement
----------------------	-----------	---

Toute autorisation d'urbanisme est accordée sous réserve du droit des tiers (servitudes,...)

L'Environnement



Halte aux pesticides !

Dans le précédent magazine municipal de janvier, nous vous indiquions que le Conseil Municipal avait signé avec le Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable de la Côte d'Emeraude une charte d'entretien des espaces publics de niveau 3 sur 5, engageant ainsi la commune à respecter une politique de développement durable au profit du bassin versant du Frémur et de ses 3 millions de m³ d'eau à potabiliser à l'usine d'eau du Bois Joli. Ce contrat impose bien évidemment à respecter le plan de désherbage établi depuis des années, mais qui s'étend désormais aux aires sablées de nos lotissements... A présent il faut donc accepter de voir croître des herbes que l'on jugeait indésirables il n'y a pas encore si longtemps, tels que pissenlits, plantain, séneçon...

Le fameux glyphosate (Round Up) et sa molécule de dégradation AMPA, viennent d'être classés « cancérigène » !

Les collectivités n'ont plus le choix, elles sont tenues de respecter et de faire respecter la loi. Elles doivent limiter drastiquement les

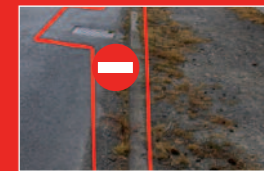
Afin de préserver la qualité des eaux, il est interdit d'utiliser tous pesticides (désherbant, fongicides, insecticides)



À moins de 5 mètres minimum des cours d'eau, plans d'eau figurant sur les cartes IGN 1/25000^{ème}.



Dans et à moins de 1 mètre de la berge des fossés même à sec, cours d'eau, collecteurs, puits, forages.



Sur les avaloirs, caniveaux et bouches d'égout.

surfaces désherbées chimiquement, les seules dérogations autorisées par la signature de la charte ont été l'application d'herbicide foliaire sur les surfaces sablées de nos trois cimetières, et de rares endroits publics. L'interdiction faite aux collectivités est généralisée aux jardiniers amateurs en certains lieux indiqués par l'arrêté préfectoral ci-dessous.

Il arrive encore, heureusement c'est de moins en moins fréquent, de constater des fossés et des accotements devenus « tout jaune » à cause d'un désherbant utilisé négligemment. Attention la police de l'eau veille, ainsi que l'Office National Eau Milieux Aquatiques.

TONTE DES PELOUSES ET TRAVAUX DE BRICOLAGE

L'arrêté préfectoral du 27.02.1990 est toujours en vigueur, nous vous rappelons qu'il doit être respecté.

« Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h 30
- Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h





Frelons asiatiques : aux pièges citoyens !



Il ne se passe pas une semaine sans que les médias ne parlent de la dangereuse invasion des frelons asiatiques. Au vu de l'hiver particulièrement doux, nous pouvons être réellement inquiets sur la prolifération de ce nuisible. Dès le mois d'avril, des apiculteurs locaux ont déjà « piégé » des vespa velutina, nom savant de ce danger volant, et ont constaté la formation de nouveaux nids.

La marche à suivre en cas de détection de nids
La 1^{ère} chose à faire est de signaler ce nid en mairie. La communauté de communes Rance-Frémur a décidé de prendre en charge les frais liés à la destruction des nids situés dans les propriétés privées, la commune de Pleslin Trigavou en faisant autant sur le domaine public.

■ ATTENTION, DANGER !

Un nid peut contenir jusqu'à plusieurs milliers de frelons, sa destruction doit impérativement être effectuée par des professionnels dûment équipés et formés.

■ UN PIÈGE FACILE À RÉALISER

Des pièges sommaires mais efficaces peuvent être réalisés à partir d'une bouteille d'eau en plastique, découpée. Y verser une tasse de bière brune, du sirop de cassis ou de framboise et une tasse de vin blanc, pour en éloigner les abeilles.

Greffage des pommiers de l'Adria

La municipalité remercie les bénévoles de l'association des Mordus de la Pomme, et plus particulièrement Michel, Madeleine, Bernard et André, venus greffer les pommiers nouvellement plantés dans la vallée de l'Adria. Les greffons entés sur les pieds-mère sont essentiellement des essences

locales et viennent compléter la collection greffée l'an passé. Il est facile d'imaginer dans quelques années cette vallée au printemps avec ses pommiers en fleurs, et à l'automne les différentes variétés de pommes faisant le bonheur des promeneurs gourmands...

Bancs publics sur la voie verte



Le service technique communal vient de fabriquer et de mettre en place une dizaine de bancs tout au long des cinq kilomètres de la balade entre Trébéfou et la Détourbe. Nul doute que ces bancs seront un attrait supplémentaire à cette voie même s'ils ne sont pas, comme dans la chanson de G. Brassens, de couleur verte, mais le « rêve de rose et de bleu » y sera toujours présent pour les passionnés...



La Culture

L'art est dans les bois, 3^e édition

Le bois de Pleumagat va de nouveau s'animer : de nombreuses oeuvres de Land Art vont prendre place sur le sentier, ouvert à tous. Nouveauté cette année, ce sentier va s'agrandir, permettant de découvrir plus d'une vingtaine de créations. Des artistes seront en résidence du 15 au 20 juin, mettant leur inspiration au service des lieux pour créer ces oeuvres, dont pourront profiter le public mais aussi et surtout les enfants des écoles, invités à venir rencontrer les artistes. Le sentier accueillera cette année un raconteur d'histoires, Vincent Spatari, avec lequel sera développée l'action auprès des scolaires.



L'Italie à l'honneur

Jusqu'au 19 juin, une exposition « l'abécédaire voyageur de l'Italie » est visible dans la salle d'honneur de la mairie. Cette exposition, prêtée par la bibliothèque des Côtes d'Armor, a pour objectif de faire découvrir l'Italie et sa culture. Les bénévoles de la bibliothèque municipale mettent tout en œuvre pour donner envie de prolonger cette découverte en venant « dévorer » les ouvrages disponibles dans les bibliothèques. Un abécédaire qui est réalisé comme un carnet de voyage, d'antipasti à Zampogna, une salle d'honneur décorée aux couleurs de l'Italie, à savourer jusqu'au 19 juin aux heures d'ouverture de la mairie.



Fête de la musique, le 20 juin



C'est autour de la salle des fêtes, place Malava samedi 20 juin, que la musique va de nouveau être en fête cette année. Un principe de scène ouverte sera reconduit, où tous les musiciens et/ou chanteurs seront les bienvenus. Folk You, Hurricanes y feront notamment leur retour et, nouveauté cette année, l'association Kalypika sera également présente. Un collectif d'artistes dont des musiciens, comme le groupe « Sens contraire », animera cette soirée festive, qui se veut avant tout conviviale, dans l'esprit même de la fête de la musique. : sylvie.mairiepleslin@gmail.com



La vie Scolaire

Groupe scolaire Georges HERVE

Les changements d'horaires et de rythmes scolaires sont maintenant bien intégrés par les enfants. Bien sûr il a fallu tenir compte de cette nouvelle organisation pour planifier les activités en extérieur. En ce début de printemps, les CM1 et CM2 ont sorti les vélos pour se rendre à Pleurtuit où ils ont participé aux ateliers « Les parcours du coeur » proposés par la Fédération de Cardiologie. Des ateliers étaient destinés aux enfants sur l'hygiène alimentaire, la tabacologie. Des ateliers spor-

tifs ont permis de travailler sur le rythme cardiaque. Une bonne matinée partagée avec plus de 200 enfants du secteur. Après quelques séances de préparation, les élèves de CE2-CM1 ont validé leur permis piéton avec la participation de la gendarmerie de Ploubalay. Les élèves de TPS-PS-MS se sont rendus au gymnase pour rencontrer les élèves de l'école de Trigavou autour d'ateliers sportifs. Le « kin-ball », les ateliers « roule », les « jeux de lutte » ...



ont permis à tous de faire connaissance et de participer à une matinée commune agréable.

devenir des acteurs. Quant aux petits, ils ont construit des personnages qu'ils animent dans un magnifique décor bâti par leurs soins.

Marionnettes au groupe scolaire Charles-Josselin

Tout au long des mois de janvier et février, les enfants de l'école de Trigavou ont eu rendez-vous avec Pascal Hournon, marionnettiste professionnel.

Ils ont d'abord assisté à un spectacle de marionnettes sur table durant lequel l'intervenant a animé des objets qui sont devenus des personnages célèbres venant des contes d'autrefois. Puis les enfants ont pu commencer à manipuler des objets pour essayer de leur donner vie dans des histoires improvisées. Les plus grands ont ainsi construit des petites saynètes qu'ils ont jouées devant leurs camarades en détournant des objets de la vie pour qu'ils deviennent des policiers, des fantômes ou des robots maléfiques. Ils ont ensuite travaillé sur la construction de petites pièces de théâtre qui vont être jouées en fin



Rentrée scolaire 2015 : Inscriptions

ÉCOLES PUBLIQUES

CONDITIONS À REMPLIR

Les groupes scolaires Georges Hervé et Charles Josselin pourront accueillir :

- tous les enfants âgés de 2 ans ½ révolus au jour de la rentrée de septembre,
- les enfants qui auront atteint 2 ans au jour de la rentrée de septembre, dans la limite des places disponibles et à condition qu'ils soient aptes à la vie collective en milieu scolaire. Les enfants qui auront 2 ans dans les semaines suivant la rentrée et au plus tard au 31 décembre 2015 pourront être admis à la rentrée de janvier 2016, dans la limite des places disponibles.

DÉMARCHES À EFFECTUER

- 1^{er} temps : inscription à la mairie ou à la mairie annexe (Trigavou). Se munir du livret de famille et d'un justificatif récent de domicile. Un certificat d'inscription est délivré aux parents.
- 2^{ème} temps : admission auprès de la directrice ou du directeur de l'école sur présentation du certificat d'inscription par la famille.

CONTACTS

- Ecole Georges Hervé : Mme RUELLAN, directrice, au 02.96.27.85.38
- Ecole Charles Josselin : M. ANDRE, directeur, au 02.96.27.83.47

ÉCOLE PRIVÉE

Les parents doivent s'adresser directement au chef d'établissement.

CONTACT

- Mme Jouffe, au 02.96.27.81.83



EN BREF

REUNION PUBLIQUE

Vendredi 12 juin, de 19 h à 20 h salle Lesaichot, le maire et le conseil municipal vous convient à les rencontrer pour évoquer l'activité municipale (chantiers en cours, investissements futurs...) et répondre aux questions.



La Marine recrute et forme

3000 personnes:

- de 16 à 29 ans;
- de sans diplôme à Bac+5;
- premier contrat de 1 à 10 ans...

Renseignez vous au CIRFA, 4 bd Charner - St BRIEUC 02.96.01.58.08

(permanences à Dinan, Lamballe, Loudéac, Rostrenen, Guingamp, Paimpol, Lannion)

ARTISANS HONORÉS

Chaque année la chambre des Métiers organise une soirée où sont remis aux artisans, qui ont œuvré durant plusieurs décennies dans leur profession, diplômes et médailles, afin de les honorer de leur travail et de l'intelligence de leurs mains.

Sincères félicitations à :

- Richard Treust, coiffeur, rue Julien Lesaichot
 - Georges Lebas, menuisier charpentier à Cana
 - Marie Reine Perrée, coiffeuse à domicile, rue François Mitterrand
 - Henri Villalon, maçon à la Détourbe
- Ils se sont vus décorer de la Médaille du Mérite Artisanal pour 30 années d'activité
- Félicitations également à Jean-Louis Josselin menuisier au Chêne Vert, qui s'est vu remettre le Diplôme de Distinction Artisanale pour 20 années d'activités.



Le Calendrier des Manifestations

Joutes nautiques au port de Dinan

19 juillet (à partir de 10h)

L'association Kiwanis Club Pays de Dinan organise la 13e édition des Joutes Nautiques. Cette année, notre commune participera à nouveau à cette conviviale manifestation sportive. L'équipe communale, qui en 2013 avait gagné le fil rouge compte sur vos encouragements, venez nombreux assister au spectacle et soutenir nos rameurs et jouteurs. Rappelons que les bénéficiaires de cette journée permettent à l'association de mener des actions sociales en faveur des enfants handicapés ou en difficulté.

Forum des associations et accueil des nouveaux habitants

Vendredi 4 septembre, à partir de 18h, à la salle omnisports

Comme l'an passé, l'occasion vous sera donnée de découvrir le tissu associatif de notre commune. Cette soirée sera également un moment d'échanges avec les bénévoles qui donnent beaucoup de leur temps au service des associations. Une formation gratuite à l'utilisation du défibrillateur sera également programmée. Une vingtaine d'associations devrait animer le forum et répondre à vos questions. Quelques associations extérieures seront également nos invitées. A 19 h, les nouveaux habitants de notre commune seront accueillis par M. le Maire, autour d'un verre de l'amitié, à partager avec les participants au forum.

Challenge cycliste des Landes de Reine

Les vendredis 5, 12 et 19 juin (19h30)



L'E.C.R.F. organise comme chaque année le challenge des Landes Reine, il a la particularité de se disputer sur trois manches (trois vendredis). Le vainqueur de l'épreuve est celui qui obtient le plus grand nombre de points sur les trois manches. Jean-François Yris, le président, souligne « cette année nous fêtons le trentième anniversaire du club, et nous avons quelques coureurs qui font un bon début de saison, comme Vincent Travers et Emmanuel Josselin ».

Toutes les dates

→ Juin

- **Vendredi 5** : Landes de Reine – E.C.R.F. – Challenge cyclisme des Landes de Reine.
- **Samedi 6** : Site Mégalithes – A.P.E. école G. Hervé – Rando Pique-Nique.
- **Vendredi 12** : Landes de Reine – E.C.R.F. – Challenge cyclisme des Landes de Reine.
- **Samedi 13** : Salle des Fêtes – As. Danse & Gymnastique – Gala de danse.
- **Dimanche 14** : Stade A. Cohuet – Football Club R.F. – Tournoi Seniors.
- **Vendredi 19** : Ecole Ch. Josselin – A.P.E. école Ch. Josselin – Kermesse.
- **Vendredi 19** : Landes de Reine – E.C.R.F. – Challenge cyclisme des Landes de Reine.
- **Samedi 20** : Place Malava & Salle des Fêtes – Fête de la Musique.
- **Samedi 27** : Stade P. Vétier – A.P.E. école G. Hervé – Fête de l'école.
- **Dimanche 28** : Ecole Saint-Joseph – A.P.E.L. – Kermesse.
- **Dimanche 28** : Salle des Fêtes – As. les Triplettes – Salon V.D.I.

→ Juillet

- **Jeudi 2** : Salle des Fêtes – Loisirs Amitié – Atelier pâtisserie.
- **Samedi 4** : Landes de Reine – F.N.A.C.A. & A.A.C. – Grillades.
- **Samedi 11** : Stade P. Vétier – Le feu d'artifice.
- **Samedi 18** : Site des Mégalithes – As. des Mégalithes – Fête des Mégalithes.
- **Dimanche 19** : Port de Dinan – Joutes Nautiques.

→ Août

- **Dimanche 30** : Stade P. Vétier – Handball R.F. – Vide grenier.

→ Septembre

- **Vendredi 4** : Salle Omnisports : Forum des associations et réception des nouveaux habitants.
- **Dimanche 6** : Salle J. Lesaichot – Diane du Frémur – 10h : remise des cartes chasse.
- **Vendredi 25** : Salle des Fêtes - Groupama – A.G. & repas.

→ Octobre

- **Jeudi 1** : Salle des Fêtes – Loisirs Amitié – Atelier pâtisserie.
- **Dimanche 11** : Randonnées des Châtaignes (cycliste, VTT & pédestre) – départ salle Omnisports – Cyclo Club d'Armor.
- **Dimanche 11** : Salle des Fêtes – Municipalité – Repas des Aînés.

Zoom sur... La résidence de l'Orme

■ UN PEU D'HISTORIQUE...

c'était une priorité de Charles Josselin

C'est par un arrêté du 1er avril 1986 que le préfet autorise la création d'un foyer-logements de 55 places sur la commune. Un bâtiment sera réalisé par l'office HLM départemental, devenu aujourd'hui Côtes d'Armor Habitat. En décembre 2003 la résidence de l'Orme sera transformée en Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad). Une convention tripartite sera signée le 1er janvier 2004, entre le président du conseil général, l'agence régionale de santé (ARS) et le centre communal d'action sociale (CCAS). Le conseil général verse la dotation dépendance et l'ARS la dotation soins par l'intermédiaire de la caisse primaire d'assurance maladie. Une mise aux normes aura lieu en 2008 – 2009, avec une restructuration des locaux permettant un agrément pour l'accueil de 58 résidents, dont un hébergement temporaire.

■ LE PERSONNEL

La résidence de l'Orme compte une directrice, une secrétaire, une infirmière coordinatrice, trois infirmières soins, 10 agents des services (ménage dans les chambres, service en salle, lingerie...), 13 aides-soignants, un agent de maintenance et un animateur, ainsi que quatre personnes pour assurer les nuits.

■ DES ÉCHANGES, DES ANIMATIONS

De nombreuses activités et animations ponctuent la vie de la résidence de l'Orme. Avec l'association Anim'âges, une compétition de bowling est par exemple organisée entre les différents établisse-



ments, au bowling Le Belem de Dinan. La résidence de l'Orme détient d'ailleurs le trophée 2014. Une fois tous les deux mois, une sortie cinéma ; mais aussi des sorties en bord de Rance avec pique-nique sont organisées. Une journée forum, au parc des expositions à Saint-Brieuc a permis aux résidents de profiter le matin d'interventions de professionnels de santé et d'animations dans l'après-midi. Des repas à thèmes sont également proposés régulièrement, comme celui sur la mer avec une décoration des lieux confiée au personnel. Les associations

locales, comme par exemple le groupe folklorique des bords de Rance rendent visite aux aînés pour des temps forts festifs et conviviaux.

Les échanges intergénérationnels ne sont pas oubliés avec le « pot'agé », jardin attenant à la résidence. De fréquentes rencontres y sont organisées, avec les enfants des écoles ou de l'accueil de loisirs, tissant des liens entre générations. L'association « Loisirs Amitié » anime le jeu de boules bretonnes également créé sur place.



Pascaline, Odette, Raymonde et Pierre, aux trionomios



Denise, Thérèse, Rosa, Marcel, Léandre et Bernard, doyen de la résidence de l'Orme (103 ans), à l'aluette



La résidence de l'Orme, vainqueur du tournoi de bowling 2014



La venue des résidents à l'accueil de loisirs pour partager la galette des rois avec les enfants



Badminton : les joueurs du club font le plein



Le Badminton Club a organisé son tournoi loisirs annuel. Il a connu une forte participation des joueurs locaux, mais aussi des clubs du secteur (Pluduno, Plélan-le-Petit, Quévert, Dinan, Lanvallay, Saint-Samson et Pleurtuit).

Le Tournoi jeunes a rassemblé une cinquantaine de joueurs, à noter en benjamin la deuxième place de Elie Bertonnaire. Chez les adultes, 24 doubles hommes, et 15 doubles femmes, se sont affrontés. Les joueurs du club ont fait carton plein : ils ont remporté les deux tournois principaux, et même trusté le podium féminin.

Braderie de la puériculture

L'association les Triplettes a organisé pour la deuxième année consécutive la braderie de la puériculture. Une trentaine d'exposants de la petite enfance s'était donnée rendez-vous à la salle des fêtes. Un nombreux public s'est également déplacé pour essayer de faire la bonne affaire.

La présidente Dominique Dorléans était satisfaite de la réussite de la braderie et de la très bonne ambiance de cette journée.



Championnat départemental de tir à l'arc

Cette année, le championnat des Côtes d'Armor de tir à l'arc a été organisé par le club des Archers du Frémur au stade A. Cohuet. Le concours tir fédéral à 50 mètres servant de support pour le championnat, celui-ci a connu un réel succès avec la participation de 18 clubs représentés par 84 tireurs. A retenir deux champions départementaux pour les Archers du Frémur : Cécile Mentec en junior dame arc classique et Aël Guiot-Pierrasson en benjamin arc classique.

Hors concours, en tir olympique à 70 mètres, c'est Thomas Desrues des Archers du Frémur qui s'est imposé.

Félicitations aux Archers du Frémur qui viennent également d'obtenir de la fédération française de tir à l'arc le label bronze, distinction remise officiellement le 21 juin prochain à Loudéac.



Le Patrimoine

Municipalités de Pleslin et de Trigavou depuis la Révolution de 1789

Dans les deux derniers bulletins, nous étions dans le mandat municipal de 1925 à 1929. M. Gildas du Breil de Pontbriand de Marzan était le maire de Pleslin et M. Jean Cocheril celui de Trigavou. Nous avons largement évoqué le premier réaménagement du bourg de Pleslin et les décisions prises pour améliorer ou construire de nouveaux lavoirs.

Dans ce bulletin nous restons à nouveau dans le mandat 1925 à 1929. Nous sommes en 1928, une ancienne chapelle appelée la Chapelle-des-Quinze-Croix se trouvait à l'emplacement de la zone industrielle de la Grignardais. Par décision du conseil municipal du 8 juillet « Le conseil examine la demande faite par M. le Chanoine Guy de Lesquen (du Plessix Casso) propriétaire à la Bigotière à Pleslin qui désire acquérir une vieille chapelle dite des quinze croix et de deux parcelles bordant sa propriété, donne un avis favorable à l'aliénation de cette chapelle et des parcelles de terre ».

La construction de cette très vieille chapelle devait remonter à des temps immémoriaux. L'origine de son toponyme ne semble pas connue, mais il pourrait être à rechercher dans celui des Grandes Croix, nom d'un champ attenant à la chapelle.

Egalement en relation avec cette chapelle, deux autres champs proches portaient le toponyme de Saint Eloy. Le jour de la Saint Jean les paysans avaient fait de Saint Eloy le patron des chevaux. Ce jour là, après la messe et la procession, le prêtre de la paroisse bénissait les chevaux, et on évoquait Saint Eloy pour obtenir leur protection. La sta-

tue de Saint Eloy qui se trouvait dans la chapelle fut transférée dans l'église Saint Pierre où elle se trouve toujours. A noter que l'artiste qui rénova la statue, lui peignit en noir le visage et les mains. Était-ce parce que Saint Eloy était également le patron des forgerons ? Sans doute !

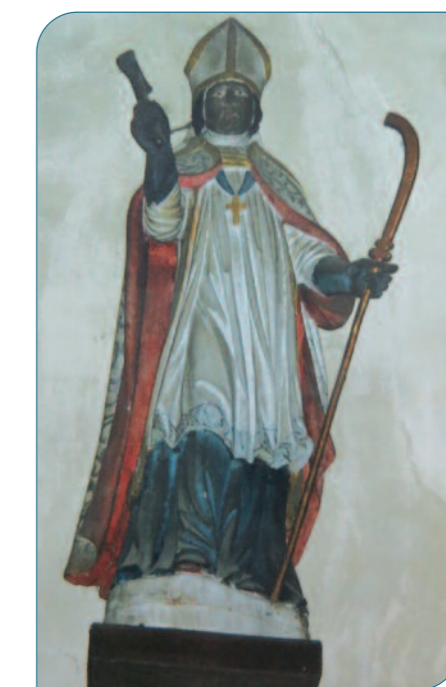
Les pierres de la chapelle furent utilisées pour refaire la route de la Grignardais. Deux cultivateurs entreprirent la démolition et l'empierrement dans le cadre de leurs prestations pour l'entretien des routes. Ils récupérèrent l'autel, les fonts baptismaux et le tronc, les sauvegardant ainsi de l'enfouissement.

Autre décision municipale : Le 01 juin 1928 « Le conseil municipal de Pleslin décide d'établir une taxe sur la société des courses de Trigavou, dont l'hippodrome est situé sur la commune de Pleslin (au Bois Seigneur). A l'unanimité, il fixe cette taxe suivant les bases données par la loi, ou bien par une somme annuelle fixée après entente entre la société des courses et le conseil municipal de Pleslin ». Une demande de 100 francs est alors votée. Cette délibération sera annulée par arrêté préfectoral du 11 août 1928.

Autrefois au Bois Seigneur existaient deux pistes : une pour les courses de chevaux et une autre pour les courses cyclistes. Mais contrairement aux Landes de Reine, au Bois Seigneur, la piste des courses de chevaux se trouvait à l'extérieur de la piste cycliste, celle-ci en forme de vélodrome (relevée dans les virages) était en terre battue sablée.

Les courses de chevaux seront maintenues jusque vers 1950, les courses cyclistes se terminèrent bien avant

vers 1939. Des coureurs cyclistes renommés vinrent un jour courir sur la piste du Bois Seigneur : Orès Beghetti (qui deviendra maire du Hinglé), Milletto, Tassin, Pelhatre, Thulo qui disait avant chaque départ « Donnez-moi cent sous et je vous ferai un bon sprint ».



Dans l'église de Pleslin : la statue de Saint Eloy



Les fonts baptismaux de la chapelle